

VIGILANCE JAUNE RIVIÈRE : AVRE

DATE : Jeudi 2 mai 2024

DESTINATAIRES : - Conseil Départemental – CODIS – COZ – DDSP – DDT – DIRNO – Dreux Agglomération – Chartres Métropole - ERDF – RTE - France Télécom – Gendarmerie – SAMU – Secrétaire Général de la Préfecture – Sous-préfet de Dreux - Médias locaux

Qualification de la situation : Crue faible.

Situation actuelle et évolution prévue :

L'amont du bassin versant de l'Avre a été impacté par des cumuls significatifs (36 mm sur le bassin versant contrôlé par la station d'Acon). Un maximum de hauteur est attendu au droit de cette station en milieu de journée de vendredi 3 mai 2024.

Les hauteurs maximales attendues dans les prochaines 24 h à la station d'Acon sont de 0.75 à 0.95 m.

Les communes concernées sont : Bérou-la-Mulotière, Boissy-lès-Perche, Dampierre-sur-Avre, Dreux, Montigny-sur-Avre, Montreuil, Rueil-la-Gadelière, Saint-Lubin-des-Joncherets, Saint-Rémy-sur-Avre, Vert-en-Drouais.

Conséquences possibles	Conseils de comportement
Tenez-vous informé de la situation. Les premiers débordements peuvent être constatés. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.	<ul style="list-style-type: none">- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.- Conformez-vous à la signalisation routière.- Prudence aux promeneurs et automobilistes.

Pour tout renseignement complémentaire (cartes de vigilance et bulletins d'informations),
consulter le site <https://www.vigicrues.gouv.fr/>